



Rapport de caractérisation

Cégep de Rosemont

30 octobre 2024

Table des matières

Mise en contexte	3
1. Planification et organisation.....	4
1.1 Rôles du Collège et de la Coopérative	4
1.2 Catégories de matières	5
1.3 Procédure de caractérisation	5
2. Tri.....	5
3. Analyse et résultats.....	6
3.1 Interprétation des résultats.....	6
3.2 Interprétation par voie de collecte	9
3.3 Constats principaux	12
4. Recommandations prioritaires.....	13
4.1 Aménagement et équipements	13
4.2 Actions de réduction	14
4.3 Pistes de sensibilisation	15
4.4 Comparatif 2019 à aujourd'hui	15
4.5 Informations pertinentes en lien avec la modernisation de la collecte sélective ..	16
Annexe 1 • Données détaillées de la caractérisation.....	18

Mise en contexte

À l'automne 2024, le Collège de Rosemont a mandaté la Coopérative Incita pour coordonner une caractérisation des matières résiduelles en vue d'effectuer le bilan environnemental quinquennal pour la certification Cégep vert du Québec. Cette activité de tri a été réfléchié dans le but d'identifier des pistes porteuses de sensibilisation pour accroître la participation des étudiant.es et des membres du personnel au bon tri des matières, tout en réduisant le taux de contamination.

Une caractérisation est une analyse de la composition des différentes voies de tri des matières résiduelles. Afin de brosser un portrait représentatif des matières résiduelles générées dans les différents types de lieux du Collège, le Carrefour (F-390), la cafétéria (F-290) et le café étudiant (incluant le hall) et la mini-Cafétéria (F-185) ont été ciblés.

La caractérisation a été l'occasion d'analyser le contenu des bacs à déchets, de matières recyclables, de matières compostables et de contenants consignés dans les lieux identifiés.

Les objectifs de la caractérisation sont les suivants :

- > identifier les enjeux de tri et les pistes porteuses de sensibilisation pour la formulation d'un plan d'action ;
- > estimer la quantité de matières résiduelles générées et détournées de l'élimination par les systèmes de récupération en place dans les lieux sélectionnés.
- > estimer les taux actuels de récupération des matières recyclables, compostables et consignées ;
- > estimer les taux de contamination ;
- > proposer des recommandations adaptées pour améliorer la gestion des matières résiduelles.

Étapes nécessaires à la réalisation de la caractérisation

Planification et organisation : diagnostic préliminaire, visite de terrain, rédaction de la procédure, préparation et coordination des activités de la caractérisation

Tri : caractérisation des matières résiduelles par catégorie

Analyse et résultats : traitement, interprétation et présentation des données

Recommandations

Ce rapport résume dans un premier temps, les étapes liées à la caractérisation, de la planification à l'activité de tri, qui s'est déroulée du 16 au 18 octobre 2024. Il contient également une analyse des résultats quantitatifs et qualitatifs des matières caractérisées, des constats généraux et enfin, des recommandations prioritaires en vue d'une gestion des matières résiduelles plus performante au sein du Collège.

1. Planification et organisation

L'organisation d'une caractérisation est tout aussi importante que la caractérisation elle-même. Afin de préparer l'activité, un diagnostic préliminaire et une visite terrain ont été effectués le 11 septembre 2024. La planification permet d'établir une bonne communication avec les personnes-ressources et de bien comprendre la logistique des matières résiduelles au Collège. Les besoins matériels et en main-d'œuvre pour effectuer la caractérisation ont été établis pour que l'activité se déroule correctement et soit de courte durée.

La mobilisation de personnes participantes en nombre suffisant est essentielle pour démontrer qu'il s'agit d'un effort collectif et pour les sensibiliser à la quantité de matières résiduelles générées au quotidien.

1.1 Rôles du Collège et de la Coopérative

Cégep de Rosemont	Coopérative Incita
Informé le personnel d'entretien de la procédure à suivre	Élaborer et communiquer la procédure de tri
Appuyer la Coopérative dans la gestion de la procédure de caractérisation (assurer la communication entre les différents acteurs impliqués)	Participer à la gestion de la procédure au sein du Cégep (formation, étiquetage, communication)
Recruter des étudiants et des étudiantes pour l'activité de tri	Coordonner l'activité de caractérisation
Procéder à l'étiquetage des sacs dans les zones sélectionnées	Procéder à la vérification de la conformité de l'étiquetage
Collecter les sacs en vue de la caractérisation	Former le personnel sur le tri à effectuer et les méthodes de pesée
Déterminer et préparer le lieu de tri des matières collectées	Compiler les données pendant la caractérisation
Installer le matériel nécessaire avant le début de l'activité de la caractérisation	Interpréter les résultats, rédiger le rapport d'activité de caractérisation et émettre des recommandations
Récupérer et gérer les matières résiduelles à la fin de l'activité de tri	

1.2 Catégories de matières

Sept (7) catégories de matières ont été caractérisées. Ces catégories ont été proposées à la lumière des informations collectées lors de la visite des lieux et des discussions avec les personnes responsables.

Matières compostables	Matières recyclables	Contenants consignés	Déchets ultimes
<ul style="list-style-type: none"> > Matières compostables 	<ul style="list-style-type: none"> > Papier - Carton > Plastique > Verre > Métal 	<ul style="list-style-type: none"> > Cigarettes d'aluminium, verre consigné, plastique consigné 	<ul style="list-style-type: none"> > Déchets ultimes

1.3 Procédure de caractérisation

Les principales étapes de préparation de la caractérisation sont les suivantes :

1. **La planification** : préparation du matériel, communication avec les parties prenantes, identification du lieu de tri, recrutement de la main-d'œuvre.
2. **L'identification des matières collectées par zone et par voie de collecte** : étiquetage de tous les sacs de matières résiduelles dans les zones sélectionnées.
3. **La collecte** des matières la veille des activités de tri.
4. **Les activités de tri** : formation sur le tri des matières résiduelles, activité de tri, pesée et compilation des données.

Ces informations ont été communiquées en détail à travers le document « Procédure de caractérisation » envoyé en septembre 2024.

2. Tri

Avec l'aide de 4 étudiant.e.s, une caractérisation des matières résiduelles générées du 15 au 17 octobre a été réalisée les 16, 17 et 18 octobre 2024. L'analyse a permis de mieux comprendre la composition des matières résiduelles à la cafétéria, au Carrefour, au café étudiant et à la mini-caféria, ainsi que leur proportion par catégorie et par lieu. Cet exercice est intéressant tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, et permet aux personnes participantes d'observer les habitudes de tri et de génération de matières de leurs pairs.

Au préalable, une formation a été dispensée aux personnes présentes lors de la caractérisation, afin de bien déterminer les objectifs et d'identifier les matières à trier correctement.

Procédure utilisée lors de la caractérisation

Une table par sac

Chaque sac est trié par une ou deux personnes

Tri des matières en sept catégories : matières recyclables (papier/ carton, plastique, verre, métal), contenants consignés, matières compostables et déchets ultimes

Vidange des liquides dans un contenant collectif

Pesée pour chaque catégorie

Compilation des données

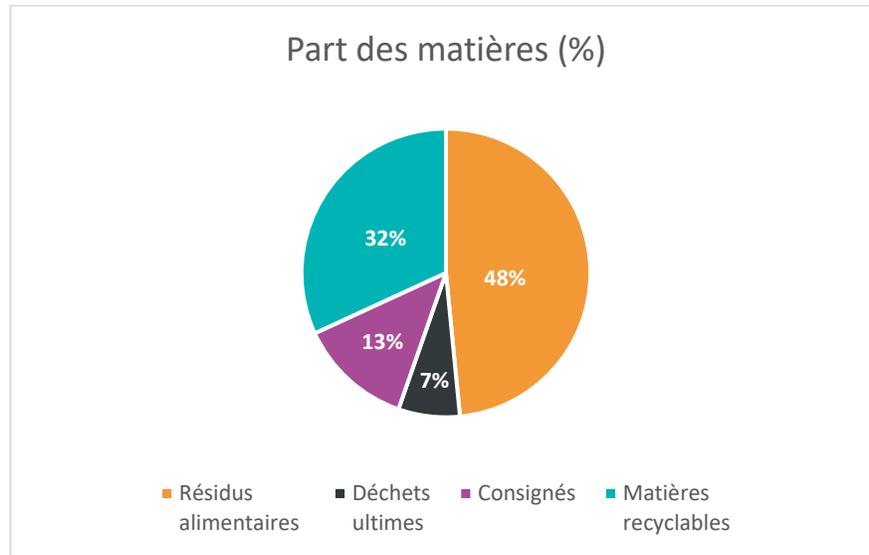
3. Analyse et résultats

3.1 Interprétation des résultats

Pour des fins d'interprétation des données, les deux définitions ci-dessous sont proposées.

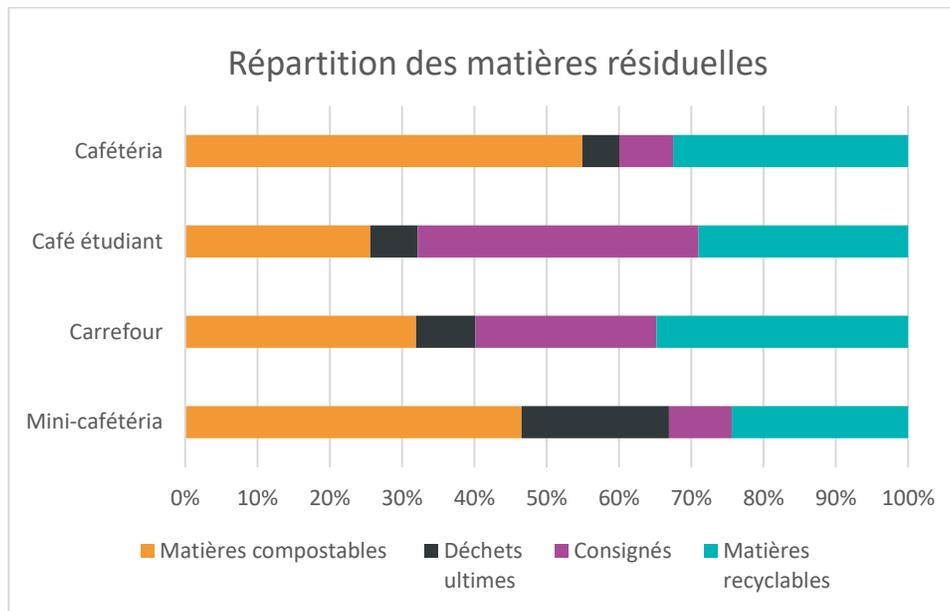
- > **Taux de contamination** : proportion de matières mal triées dans la voie de collecte analysée. Par exemple, il peut s'agir de déchets dans les bacs à recyclage ou de matières compostables dans les poubelles.
- > **Taux de récupération** : quantité de matières collectées / quantité générée. Le taux de récupération est mesuré en fonction de la part de matière retrouvée dans la voie de collecte qui correspond à une gestion correcte de cette matière : la nourriture pour les matières compostables, le recyclage pour les matières recyclables ou encore, les déchets ultimes. On cherche à obtenir un taux de récupération le plus élevé possible en ce qui a trait aux matières recyclables et compostables.

Les données détaillées de l'ensemble des matières triées sont présentées à l'annexe 1. Les principaux constats découlant de la caractérisation sont présentés ci-dessous.



Ce sont près de **65 kg de matières résiduelles qui ont été caractérisées**. À partir du nombre de jours de classe par année (166 jours), il est possible d'extrapoler ces données pour obtenir une estimation annuelle. Environ 3 600 kg (3,6 tonnes) de matières résiduelles seraient générés annuellement à la cafétéria, au carrefour, au café étudiant et à la mini-caféteria.

Le taux de contamination des différentes voies de tri est relativement élevé, soit de 54,4%. Par ailleurs, le taux de récupération des matières compostables est très faible (33,5%), bien que ces dernières représentent près de la moitié des matières caractérisées.



Les **résidus alimentaires** représentent **48%** des matières résiduelles générées dans les lieux caractérisés. Ils sont présents en très grande proportion à la cafétéria (55%). À la mini-café, 46,5 % des matières sont des résidus alimentaires, mais les utilisateurs de ce lieu n'ont pas accès à cette voie de tri. Les résidus alimentaires présentent 31 % des matières générées au Carrefour, lieu où il n'y a pas non plus d'infrastructures de collecte pour ces matières. Enfin, **les matières compostables sont les contaminants les plus fréquents** dans les autres voies de tri.

Les **matières recyclables** analysées représentent la seconde plus importante source de matières résiduelles (**32%**). En plus de représenter la plus grande proportion des matières générées au Carrefour (35%), elles sont significativement présentes à la cafétéria (33%) et au café étudiant (29%). Les matières recyclables ont été caractérisées en sous-catégories : papier/carton, plastique, verre et métal :

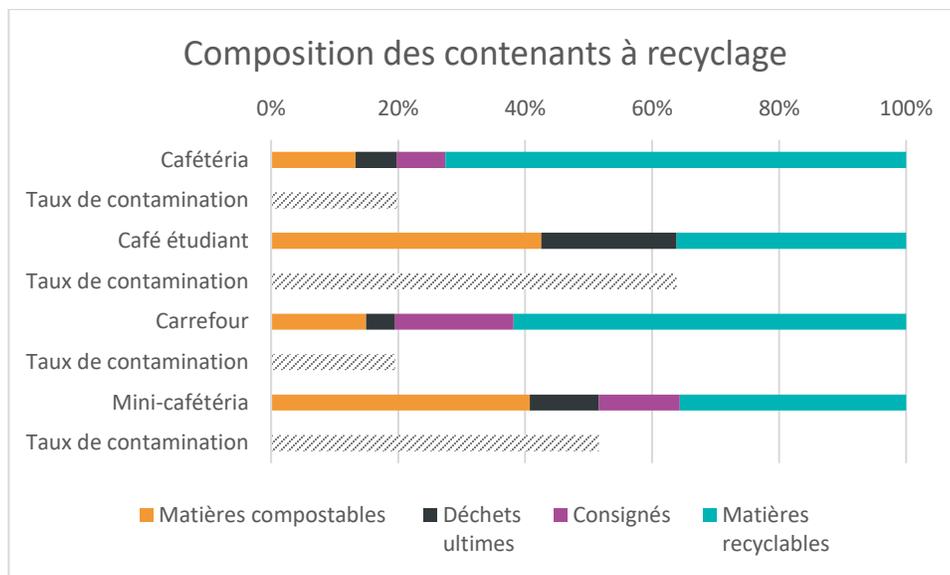
- le papier/carton représente 14% des matières recyclables triées ;
- le plastique 13% ;
- le verre et le métal ne représente que 2% et 3% des matières recyclables même s'ils sont beaucoup plus lourd que le papier et le plastique.

Le taux de récupération des matières recyclables est faible, soit de 44%.

Les **contenants consignés** représentent **13%** de la quantité de matières générées dans les lieux caractérisés, et **73%** de ces contenants sont récupérés dans la bonne voie de collecte. **Le taux de contamination des contenants consignés est relativement élevé** : plus de la moitié des matières trouvées dans ces contenants ne sont pas consignées. Cette contamination est principalement liée à des matières recyclables, mais également, à des matières compostables.

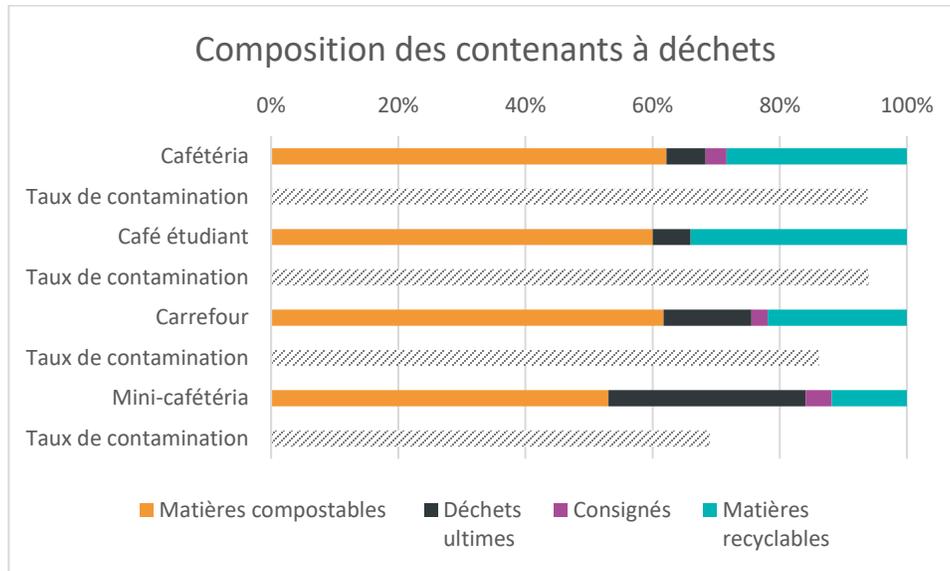
Les **déchets ultimes** représentent seulement **7%** des matières résiduelles, proportion très acceptable pour un milieu institutionnel avec un grand volume de personnes. Cependant, la quantité de matières envoyées à l'enfouissement est plutôt de l'ordre de 38%. Globalement, **70% des matières envoyées à l'enfouissement pourraient être détournées** dans d'autres voies de collecte.

3.2 Interprétation par voie de collecte



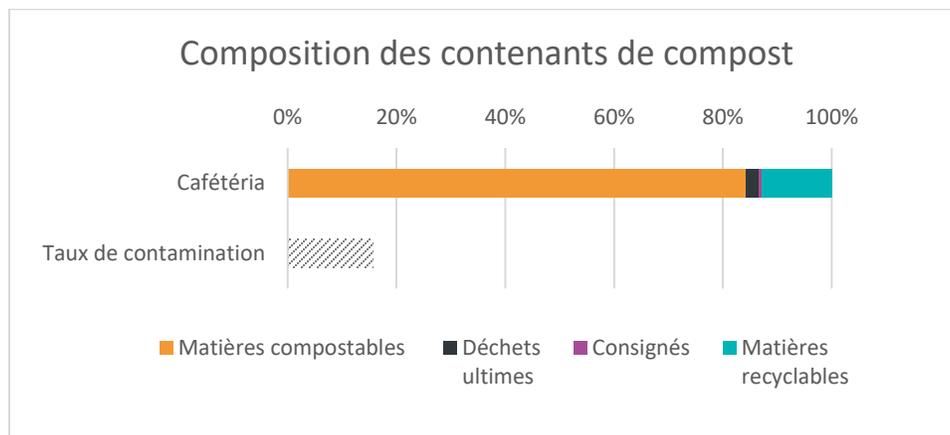
Pour l'ensemble des lieux caractérisés, **71% des matières que l'on retrouve dans les contenants à recyclage sont recyclables**, ce qui représente un taux de récupération moyen, voire faible. Le taux de contamination (29%) est donc relativement important. À noter que les contaminants les plus présents sont des matières compostables (20% des contaminants).

Présentement, l'endroit le plus problématique concernant le recyclage est le café étudiant, où le taux de contamination atteint 64% et à la mini-caféteria, avec une contamination de 52%. Les taux de contamination des contenants à recyclage à la cafétéria et au carrefour y sont moins problématiques, de l'ordre de 20% respectivement.

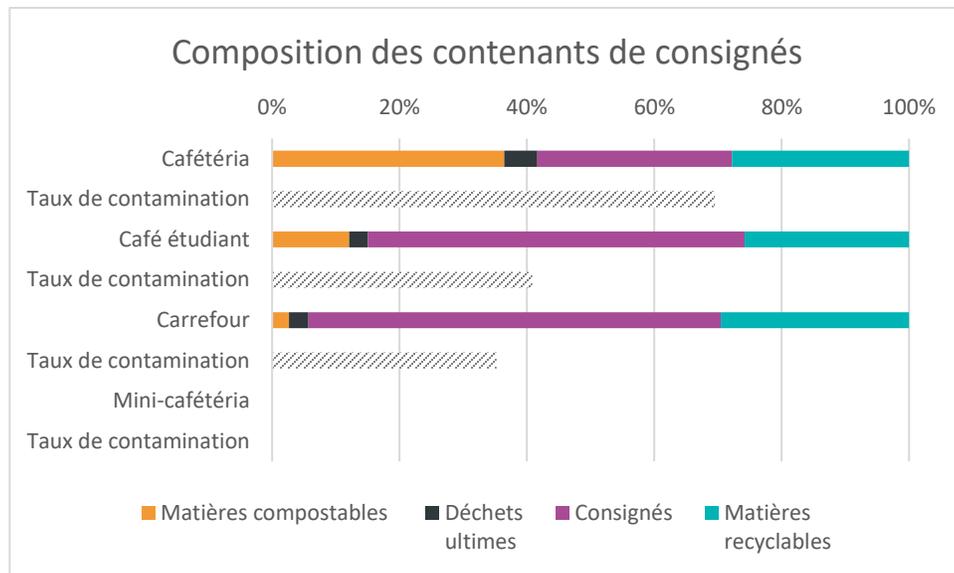


Le taux de contamination des contenants à déchets est très important : **90% des matières envoyées à l'enfouissement pourraient être détournées** dans d'autres voies de collecte. En effet, les matières compostables représentent 61% du contenu des poubelles au Cégep. À la cafétéria, le taux de contamination est de 94% : 62% de matières compostables et 28% de matières recyclables.

Les déchets trouvés en plus grande quantité sont les **emballages et les objets à usage unique** provenant de la vente de produits à la cafétéria, au café étudiant et dans les commerces aux alentours. On retrouve aussi des objets à usage unique provenant de la maison : pellicules extensibles, sacs ziploc, contenants jetables de toutes sortes, etc. À noter qu'une partie des matières compostables retrouvées dans les contenants à déchets provient du **gaspillage** : restants de table, restants de boissons, aliments non consommés ou directement jetés avec leurs emballages scellés.



Les matières retrouvées dans les contenants de compostage sont assez bien triées. Le taux de contamination est relativement bas à la cafétéria (16%). Aucune voie de collecte de matières compostables se trouvent dans les autres lieux caractérisés, soit au café étudiant, au Carrefour et à la mini cafétéria.



Les contenants de matières consignées ont un **taux de contamination important** : 70% à la cafétéria, 41% au café étudiant et 35% au Carrefour. En grande majorité, les contaminants sont des matières recyclables non consignées et des matières compostables.

3.3 Constats principaux

Constats principaux de la caractérisation

Résidus alimentaires : principale source de génération de matières résiduelles dans les lieux caractérisés ; forte présence dans des lieux sans option de collecte.

Tri à la source à améliorer : 90% des matières mises aux déchets pourraient être détournées de l'enfouissement.

Manque d'uniformité dans les équipements et les voies de collecte à travers le Cégep.

Présence importante d'articles à usage unique provenant de la maison, de commerces extérieurs et de la cafétéria ou du café étudiant.

Gaspillage alimentaire : restants de table, restants de boissons, aliments non consommés ou directement jetés avec leurs emballages scellés.

Il y a un **manque d'uniformité des équipements** au Cégep. Par exemple, on retrouve :

- > Des îlots à 3 voies (Papier / Plastique, verre, métal / Déchets) dans les corridors
- > Des îlots à 4 voies (Matières compostables, Recyclage, Consignés /Déchets) à la cafétéria
- > De gros contenants de recyclage papier seulement et carton seulement
- > De contenants consignés solitaires au Carrefour et dans le Hall près du café étudiant
- > Des poubelles solitaires dans les salles de classe

La **contamination est principalement liée au manque d'options de voies de collecte** dans différents lieux et à la présence de poubelles solitaires.

4. Recommandations prioritaires

En se basant sur les résultats quantitatifs et qualitatifs recueillis lors de l'activité de caractérisation, trois recommandations prioritaires ont été identifiées pour accroître le taux de récupération des matières et réduire le taux de contamination des différentes voies de collecte.

Recommandations prioritaires

Aménagement et équipements : uniformisation des infrastructures et implantation de la collecte des résidus alimentaires dans tous les lieux d'achalandage

Actions de réduction : bannissement des items à usage unique et des emballages jetables, lutte au gaspillage alimentaire

Sensibilisation au tri adéquat des matières résiduelles pour le personnel et les utilisateurs

4.1 Aménagement et équipements

D'abord, il est nécessaire d'**uniformiser les infrastructures de récupération** à travers le Cégep. Les utilisateurs et les utilisatrices se trouvent devant une multitude d'équipements, de tailles, de couleurs, et d'agencements variés qui peuvent porter à confusion pour la gestion de leurs matières résiduelles. Nous recommandons que les contenants de recyclage soient uniquement de couleur bleue. Ce sera la seule couleur acceptée pour la collecte sélective modernisée (dorénavant nommée "récupération") partout au Québec, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2025 (voir la section 4.5).

Il est fortement suggéré de **procéder au retrait des poubelles solitaires et d'implanter uniquement des îlots de tri** dans l'ensemble du Cégep, en priorité au café étudiant, au Carrefour et à la mini-caféteria. Il est essentiel d'**implanter la collecte des résidus alimentaires dans les lieux d'achalandage** afin de détourner ces matières de l'enfouissement. Ces recommandations s'appuient sur le faible taux de contamination retrouvé dans les contenants de compost à la caféteria.

Également, l'**ordre des voies de tri devrait être uniformisé** à l'ensemble du Cégep. Nous suggérons l'ordre suivant de gauche à droite :

- Déchets / Compost / Récupération PVM / Papier-Carton

La voie de collecte dédiée au Papier-Carton n'est pas conseillée à la caféteria, au Carrefour, à la mini-caféteria, ni au café étudiant, où le recyclage pêle-mêle est favorisé. L'ajout d'une voie dédiée aux contenants consignés y sera alors favorisé.

Par ailleurs, nous recommandons d'éliminer la collecte dans les bureaux pour diminuer la durée des routes de l'entretien ménager et responsabiliser le personnel à la gestion de leurs matières résiduelles. Par exemple, le personnel pourra garder des contenants dans les bureaux, mais devra les vider dans les îlots de tri situés dans les corridors. Pour faciliter la transition et l'acceptabilité de cette décision, ce changement devrait être annoncé par les directions.

Concernant la distance entre les outils de collecte, l'optimisation de leur nombre et de leur localisation est à considérer en fonction de l'aménagement des lieux, de la distance visuelle, de l'achalandage, du type d'usage et du volume d'utilisation. Pour ce faire, un **inventaire des contenants de matières résiduelles** pourrait être effectué pour répertorier l'emplacement et la quantité des équipements afin de rectifier les problèmes existants ou potentiels. L'ajout ou le retrait d'îlots devraient être **concertés avec l'aide du personnel d'entretien ménager** pour connaître la quantité de matières disposées selon les étages. L'objectif est d'optimiser l'aménagement des îlots afin de vider des contenants remplis au $\frac{3}{4}$ lors des collectes (pas trop vide, ni trop plein).

En complément, il serait important de proposer un **affichage standardisé et clair** pour chaque voie de collecte. Un affichage clair permet d'éviter les erreurs de tri et réduit la confusion au niveau des matières acceptées et refusées. L'affichage devrait être pensé pour faciliter le tri des matières par les utilisateurs et les utilisatrices : **accessible universellement** (positionnement des affiches, taille des logos, écriture simplifiée) **et représentatif** des matières à trier.

4.2 Actions de réduction

Le déchet le plus facile à gérer est celui qui n'existe pas. Lors de la visite de démarrage, une liste des emballages provenant de la cafétéria a été créée pour comprendre en quelle proportion ces matières se retrouveraient dans les voies de tri (voir annexe 1 dans le document *Procédure de caractérisation*). Malgré des efforts bien remarquables, il reste tout de même beaucoup d'emballages et d'items à usage unique à la cafétéria, et ce sont ces matières qui ont été retrouvées en plus grande quantité lors de la caractérisation. Malheureusement, c'est également le type de matières le plus difficile à trier pour un utilisateur ou une utilisatrice.

Le **bannissement d'objets à usage unique et des emballages jetables** est une solution efficace non seulement pour résoudre les problèmes de tri à la source, mais également pour réduire considérablement la quantité de matières résiduelles à gérer au Collège. Le bannissement inclut :

- la vente de nourriture et de boissons en **vrac** (avec service ou en libre-service) en acceptant les contenants personnels ;
- le remplacement d'items à usage unique par une **alternative réutilisable** ;
- l'instauration d'un **système de consigne** pour les couverts réutilisables ;
- la **facturation** à l'utilisateur ou l'utilisatrice pour les items à usage unique recyclables.

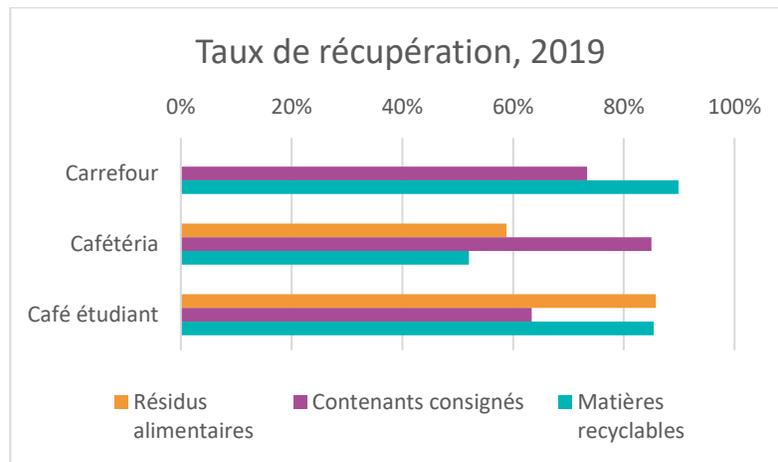
4.3 Pistes de sensibilisation

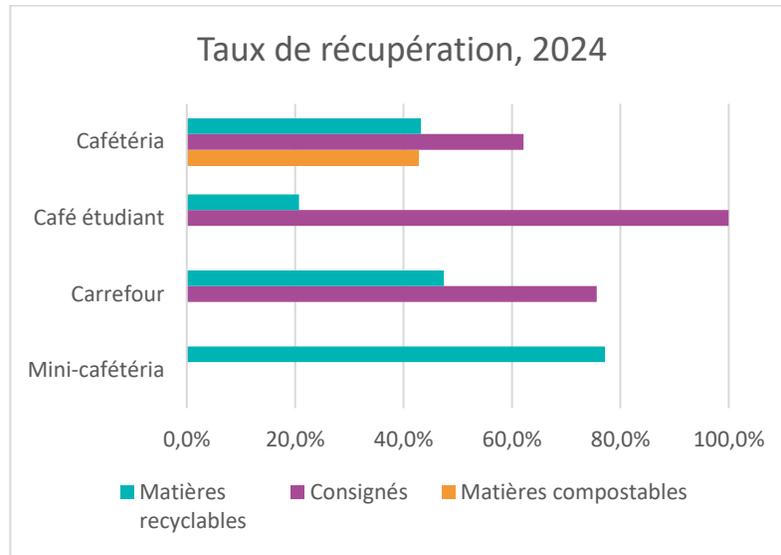
Afin de minimiser les contaminants et de maximiser les taux de récupération, une **formation** concernant les matières acceptées et refusées dans chaque voie de collecte pour le personnel des cuisines de la cafétéria et du café étudiant serait nécessaire. Par ailleurs, des efforts particuliers doivent être dirigés vers la gestion des matières résiduelles au café étudiant. Pour optimiser la réussite de l'implantation de nouveaux outils de collecte, une **rencontre avec les responsables du café étudiant** est de mise. Cette rencontre pourrait être animée par une personne neutre pour favoriser la bonne entente.

La **sensibilisation au tri** adressée aux membres du personnel et à la communauté étudiante est essentielle pour atteindre une saine gestion des matières résiduelles au Cégep. Enfin, en vue de réduire la quantité de matières résiduelles générées, **des outils de communication devront miser sur la réduction à la source** d'emballages et d'items à usage unique ainsi qu'à la lutte au gaspillage alimentaire.

4.4 Comparatif 2019 à aujourd'hui

L'analyse réalisée a permis de constater qu'**il est essentiel de mettre en place des actions de façon continue** pour avoir une bonne performance en gestion des matières résiduelles. En comparaison avec la caractérisation de 2019, les taux de récupération étaient bien plus élevés et les taux de contamination, plus bas.





Le bilan bien plus positif de la gestion des matières résiduelles du Cégep en 2019 était assurément le fruit d'un travail soutenu des années précédentes. Considérant qu'aucune recommandation issue du rapport de 2019 n'a été mise en place dans les cinq dernières années, il est certain que les améliorations prévues ne soient pas visibles est que la performance soit diminuée. **Il sera donc nécessaire de mettre en place les recommandations 2024 dans un délai de moins de 18 mois** si le Cégep souhaite mieux gérer ses matières résiduelles afin d'accélérer la transition écologique et la carboneutralité.

4.5 Informations pertinentes en lien avec la modernisation de la collecte sélective

Avant d'implanter les recommandations ci-haut, il est important de garder en tête plusieurs modifications prévues pour le 1^{er} janvier 2025 en lien avec la modernisation de la collecte sélective.

- Le vocabulaire à modifier : ne plus utiliser le terme recyclage, mais plutôt **''récupération''**.
- Les matières acceptées (papier, carton, plastique, verre et métal) ne sont plus centrales dans le message à véhiculer : il faut plutôt miser sur **''Contenants, emballages, imprimés''**.
- **Tous** les contenants, emballages et imprimés seront acceptés. Les **exceptions** : les aérosols, le polystyrène, les contenants et emballages en plastique PLA (#7) ou oxo-biodégradables .
- **La couleur officielle du bac de récupération sera le bleu**. Les bacs verts pourront être progressivement remplacés par des bacs bleus lorsque ceux-ci seront brisés.

- Pour les matières plastiques, les triangles fléchés avec un chiffre au centre ne seront plus utilisés.
- Les visuels seront standardisés. Voir : bacimpact.ca
- Les contenants consignés devront être dirigés vers la consigne. Il est donc important de les collecter séparément, et d'ajuster les matières acceptées en fonction des avancements de la modernisation de la consigne. Tous les contenants de boissons entre 100 ml et 2 litres, peu importe la matière, seront consignés dès le 1^{er} mars 2025 (date prévue actuellement). Pour plus de détails, voir <https://consignaction.ca/>
- Les bonnes pratiques à partager :
 - > Vider et rincer légèrement les contenants
 - > Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons
 - > Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte)
 - > Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans le bac
 - > Défaire et plier les boîtes de carton.
- Il sera de votre responsabilité de diffuser les nouvelles façons de faire sur place, avec de l'affichage et dans vos canaux de communications.

Annexe 1 • Données détaillées de la caractérisation

	Matières compostables (kg)	Déchets ultimes (kg)	Consignés (kg)	Matières recyclables (kg)	Papier/carton	Plastique	Verre	Métal	Total (kg)	Taux de contamination (%)
Contenants à récupération (R)										
Cafétéria	1,14	0,56	0,65	6,22	2,17	2,82	0,85	0,38	8,57	19,8%
Café étudiant	0,4	0,2	0	0,34	0,3	0,02	0	0,02	0,94	63,8%
Carrefour	0,36	0,11	0,45	1,49	0,77	0,39	0,25	0,08	2,41	19,5%
Mini-cafétéria	1,12	0,3	0,35	0,98	0,6	0,32	0	0,06	2,75	51,6%
Total R (kg)	3,02	1,17	1,45	9,03	3,84	3,55	1,1	0,54	14,67	28,6%
Contenants à déchets (D)										
Cafétéria	10,35	1,03	0,55	4,72	2,26	1,62	0,25	0,59	16,65	93,8%
Café étudiant	0,6	0,06	0	0,34	0,3	0,03	0	0,01	1	94,0%
Carrefour	2,45	0,55	0,1	0,87	0,52	0,27	0	0,08	3,97	86,1%
Mini-cafétéria	1,3	0,76	0,1	0,29	0,16	0,07	0	0,06	2,45	69,0%
Total D (kg)	14,7	2,4	0,75	6,22	3,24	1,99	0,25	0,74	24,07	90,0%
Bacs à compostage (BC)										
Cafétéria	10,4	0,31	0,05	1,59	0,85	0,47	0	0,27	12,35	15,8%
Café étudiant										
Carrefour										
Mini-cafétéria										
Total BC (kg)	10,4	0,31	0,05	1,59	0,85	0,47	0	0,27	12,35	15,8%
Contenants à Consignés (CC)										
Cafétéria	2,45	0,35	2,05	1,87	0,76	1	0	0,11	6,72	69,5%
Café étudiant	0,45	0,11	2,2	0,96	0,16	0,75	0	0,05	3,72	40,9%
Carrefour	0,07	0,08	1,71	0,78	0,15	0,42	0,2	0,01	2,64	35,2%
Mini-cafétéria										
Total CC (kg)	2,97	0,54	5,96	3,61	1,07	2,17	0,2	0,17	13,08	54,4%
Total (kg)	31,09	4,42	8,21	20,45	9	8,18	1,55	1,72	64,17	
Taux de récupération (%)	33,5%	54,3%	72,6%	44,2%	42,7%	43,4%	71,0%	31,4%		
Part des matières (%)	48,4%	6,9%	12,8%	31,9%	14,0%	12,7%	2,4%	2,7%		